

DÉPARTEMENT
DES
HAUTES-ALPES

ARRONDISSEMENT
DE
BRIANÇON

COMMUNE DE L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE

Envoyé en préfecture le 20/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le 20/06/2025
ID : 005-210500062-20250619-D2025_06_08-DE



EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **19 JUIN 2025**

Délibération n° 2025-06-08

Objet de la Délibération :

Subventions 2025 : complément.

**Présidence de M. Alain SANCHEZ,
Maire de L'Argentière-La Bessée**

15 membres en exercice dont :

5 absents et représentés : Sandra BONNET qui donne procuration à Carine QUILICI, Christine LAZARINI qui donne procuration à Serge THIVOLLE, Sandrine REYMOND qui donne procuration à Dominique BARNÉOUD, Éric RIPPET qui donne procuration à Alice PRUD'HOMME, Carole ROBERT qui donne procuration à Marie-Noëlle DISDIER

1 absent non représenté : Florent LONGIS

9 présents : Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine QUILICI, François ROTH, Marie-Noëlle DISDIER, Alice PRUD'HOMME, Maxime RANCON, Rémi ROUX

Soit 14 votants

Date de convocation :
12 JUIN 2025

Secrétaire de séance : Alice PRUD'HOMME

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un certain nombre de structures du « Tout à Blocs » a besoin d'être remplacé. Il a été saisi dernièrement d'une demande de subvention par l'association organisatrice de l'évènement (Club Face), pour participation à la rénovation de ces équipements, qui viendra s'ajouter aux aides obtenues auprès d'autres financeurs.

Il précise que le Tout à Blocs aura lieu comme chaque année en juillet et qu'il convient d'apporter une réponse positive à cette sollicitation, le « TAB » étant un évènement de grande ampleur qui attire des spectateurs plus nombreux à chaque nouvelle édition.

Il propose d'attribuer une aide financière de 4 000,00 (quatre milles) euros pour cette action.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, *à l'unanimité (14 voix pour)* :

- Approuvent l'exposé de Monsieur le Maire,
- Décident d'attribuer une subvention complémentaire de 4000,00 € au Club Face pour participation à la rénovation des structures du Tout à Blocs.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE, LE 19 JUIN 2025

Le Maire,
Alain SANCHEZ